



## Depot de plainte contre mon frere

Par **lachard christelle**, le **10/04/2017** à **18:21**

Bonjour ,

J'ai besoin de votre aide, je vous expose mon soucis.

Me mere a déménager a coter de mon frère dans le var ,avec sa femme ils lui ont PRETER des meubles (lit-tv-table-chaises)et ils lui ont OFFERT un frigo, une cuisinière et un lave linge(le tout 800€) elle à rembourser 300€.Suite à des soucis familiaux après les fetes de fin d'année, elle est venue en vacances chez moi et est repartie chez elle hier et quelle surprise en rentrant PLUS AUCUNS MEUBLES!!!!

Je leurs avait demander de reprendre les meubles qu'ils avaient PRETER a ma mere mais il n'était pas question de REPENDRE l'électroménager puisque ma mere avait déjà payer une partie. Elle se retrouve juste avec un BZ et un petit canapé. Je dois signaler que mon frère a les doubles de clés de chez ma mere puisqu'il est garant de son appartement avec sa femme.

Ma question est donc; ma mere a t'elle un recours contre eux (plainte ou autre ) Je precise que ma mere a 81 ans.